

La Fédération Française de Danse vous accompagne

LES AVANTAGES & D'ÊTRE AFFILIÉ D'ÊTRE LICENCIÉ



Nos Partenaires

Crédit Mutuel


MAKE UP FOR EVER
PROFESSIONNEL - PARIS



panzeri
veste lo sport


sacem
Ensemble, faisons
vivre la musique

Acapulco Paradiso
Atelier de stylisme


assoconnect

DANSEA
Le plaisir de la danse


Grishko®
Ballet Shoes and Dancewear

 helloasso

L'adhésion : quels avantages ?

Lorsque vous adhérez à la Fédération Française de Danse (FFDanse), votre structure, École, club ou association rejoint la communauté FFDanse. Cette adhésion se fait via une cotisation, pour une durée d'un an renouvelable. Elle permet de bénéficier d'avantages conséquents.

L'ASSURANCE

- **Protection de vos équipes** (dirigeants, enseignants, bénévoles, ...) : une Garantie Responsabilité Civile étendue à tous les intervenants et une Responsabilité Civile Personnelle pour vous, dirigeants.
- **L'assurance de vos locaux** : pour la location ou l'occupation temporaire de locaux de moins de 21 jours mensuels.
- **Une protection juridique** dans le cadre de vos activités (prud'homme, problème de bail, fiscalité, voisinage, etc.) - information, médiation, prise en charge des frais juridiques.
- **Trois offres complémentaires** conçues pour répondre au mieux aux problématiques quotidiennes de votre structure :
 1. Conditions exceptionnelles d'annulation et d'assurance du matériel emprunté lorsque vous organisez une manifestation.
 2. **Déplacement** régulier de vos équipes avec leur véhicule personnel : vous pouvez souscrire à un **contrat d'indemnisation en cas d'accident**.
 3. **Matériel à garantir** : vous bénéficiez d'un **contrat multirisque** à des conditions tarifaires exceptionnelles.

LA SACEM

- **Les droits SACEM vous sont offerts par la FFDanse** pour tous vos cours et vous êtes exemptés de formalités de déclaration.
- **Vos manifestations** : forfait préférentiel entre **20 € TTC / jour** et **50 € TTC / jour** durant vos stages et réduction de **12,5 %** sur vos bals, spectacles, galas, etc.

L'APPUI DE LA FFDANSE

- **L'agrément sport** : les structures adhérentes à la FFDanse bénéficient automatiquement de l'**agrément sport**, qui apporte une **reconnaissance officielle pour toutes vos démarches** auprès d'instances territoriales (mairies, préfectures, ...) et un accès aux **aides territoriales et fédérales**,
- **Un accompagnement de proximité** grâce au réseau national des [comités territoriaux](#).
- **Un accès aux formations fédérales** pour vos licenciés et une possibilité de validation des acquis d'expérience.
- **Basicompta** : Mise à disposition d'un logiciel d'**aide à la comptabilité** avec une aide dans sa prise en main.
- Un **réseau de partenaires fédéraux** soutient les activités des structures FFDanse –
- Le **label qualité** que la FFDanse a mis en place pour **valoriser la qualité des prestations, des équipements et l'engagement** de vos structures.
- Les **Bouquets d'Avantage** pour les formations éligibles du catalogue fédéral.





LES AVANTAGES DE L’AFFILIATION



Des garanties de bases complètes :

Une garantie Responsabilité Civile étendue à tous les intervenants

Des dirigeants aux professeurs en passant par les bénévoles et les licenciés, le Contrat Fédéral intègre dans ses garanties, toutes les personnes qui peuvent intervenir dans vos activités.

La Responsabilité Civile Personnelle des dirigeants est toujours couverte.

Cette garantie est aujourd’hui indispensable : les plaintes sont de plus en plus dirigées directement vers les personnes physiques, responsables des structures. Leur patrimoine est donc menacé.

Toutes les activités sont prévues :

Des compétitions aux réunions en passant par les sorties en mer, les trajets et les spectacles, toutes les activités en lien avec les écoles et les clubs sont garanties. Il n’est pas nécessaire de les déclarer à l’assureur, elles sont systématiquement couvertes.

Seules les activités « hors sujet » comme les sports aériens et l’utilisation d’automobiles sont exclus.

Une protection Juridique étendue :

Pour répondre à toutes vos questions juridiques, vous conseiller et s’il le faut, Défendre vos intérêts devant les tribunaux (TGI, Prud’hommes..).
Toutes les entités affiliées et leurs dirigeants sont garantis.

La garantie automatique des locaux que vous utilisez :

Par intermittence, plusieurs heures par semaine. (Salle prêtée par la mairie)

De manière continue jusqu’à 21 jours consécutifs (stage de 2 semaine pendant l’été)

Tarifs affiliation FFDanse : 76,00 €

AVANTAGE DE L’AFFILIATION

PROTECTION JURIDIQUE

Comment mettre en place la protection juridique MMA

Votre affiliation à la FFDanse vous permet de bénéficier de l’assistance juridique de la MMA (structures et comités territoriaux).

L’assureur donne à la Fédération française de Danse et aux entités qui lui sont affiliées (comités régionaux et départementaux, associations, les organismes à but lucratif) les moyens d’exercer leurs droits ou d’assumer leur défense en cas de litige survenant dans le cadre de leur objet statutaire : relations contractuelles, propriété et usage des biens immobiliers de la fédération ou de ses entités affiliées, relations de voisinage, relations avec l’administration, infractions pénales... La garantie est également acquise aux dirigeants en cas de mise en cause personnelle pour des faits commis dans le cadre de leurs activités statutaires ou sportives au bénéfice de l’une des entités assurées.

Cf article 1.4.6 (page 5) du guide assurance MMA.

Vous pouvez joindre le service juridique de la MMA au **02 43 39 96 60/ 16 17**, en précisant le numéro de contrat collectif (**n°110 646 200**) et votre numéro d’affiliation pour de premiers conseils téléphoniques. Si vous souhaitez être accompagné juridiquement et financièrement dans le cadre d’une procédure, un gestionnaire reprendra contact avec vous afin de compléter le formulaire de déclaration avec les pièces justificatives s’y afférant.



PLAFOND DE PRISE EN CHARGE DES HONORAIRES DU MANDATAIRE

ANNEXE n° 12/2020

- Les montants indiqués ci-dessous sont indexés.
- Les remboursements de l’assureur s’effectuent HT lorsque l’assuré est récupérateur de TVA, et TTC dans l’autre cas.
- Les frais de déplacement ne sont pas pris en charge par l’assureur.
- Les sommes indiquées sont cumulatives.

JURIDICTIONS	MONTANTS TTC	MONTANTS Hors TVA
Référé		
• expertise	547 €	456 €
• provision	672 €	560 €
• autre	672 €	560 €
Requêtes non contradictoires	547 €	456 €
Chambre de Proximité/ Tribunal de Proximité		
• conciliation	367 €	306 €
• jugement	846 €	705 €
Tribunal Judiciaire		
• en dernier ressort	846 €	705 €
• à charge d’Appel	1 213 €	1 011 €
Pôle Social Tribunal Judiciaire (Ancien TASS)	1 213 €	1 011 €
Chambre spécialisée Tribunal Judiciaire matière Civile	1 213 €	1 011 €
Chambre spécialisée Tribunal Judiciaire matière Pénale	596 €	497 €
Juges des contentieux de la protection		
• en dernier ressort	846 €	705 €
• à charge d’Appel	1 213 €	1 011 €
Tribunal de commerce		
• déclaration de créance auprès du mandataire	218 €	182 €
• relèvement de forclusion	280 €	233 €
• jugement	1 213 €	1 011 €
Tribunal Paritaire des baux ruraux		
• absence de conciliation	367 €	306 €
• conciliation	1 213 €	1 011 €
• jugement	1 213 €	1 011 €
Tribunal Administratif	1 213 €	1 011 €
Conseil des Prud’hommes		
• absence de conciliation	503 €	419 €
• conciliation	1 157 €	964 €
• jugement	1 026 €	855 €
Juge de l’exécution	793 €	661 €
Juge de l’exécution en matière de saisie immobilière	2 300 €	1 917 €
Juridictions d’Appel		
• assistance pladoirie	1 213 €	1 011 €
• postulation	647 €	539 €
Cour de Cassation	2 300 €	1 917 €
Conseil d’Etat	2 300 €	1 917 €
Composition ou médiation pénale	278 €	232 €
Tribunal de Police		
• sans partie civile	479 €	399 €
• avec partie civile	596 €	497 €
Tribunal Correctionnel		
• instruction correctionnelle	689 €	574 €
• jugement	970 €	808 €
Cour d’Assises		
• instruction criminelle	1 686 €	1 405 €
• jugement	2 300 €	1 917 €
Commissions diverses	367 €	306 €
Commissions de recours amiables en matière fiscale	485 €	404 €
Mesure Instruction - Assistance à expertise (par avocat ou expert)	410 €	342 €
Consultation et démarches amiables infructueuses	354 €	295 €
Consultation et démarches amiables ayant abouti à la résolution du litige	690 €	575 €
Transaction en phase judiciaire	Montant à retenir identique à celui qui aurait été appliqué si la procédure avait été menée à son terme devant la juridiction de 1 ^{ère} instance concernée.	

AVANTAGE DE L’AFFILIATION

TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE DES JEUNES DE MOINS DE 4 ANS

TABLEAU DES GARANTIES ASSURANCE DES JEUNES DE MOINS DE 4 ANS

(Option garantie complémentaire : contrat n° 110.646.200)

SAISON 2020 2021

NON INDEXE

NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE	NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE
1 - RESPONSABILITE CIVILE		2 - INDIVIDUELLE ACCIDENT POUR LES MINEURS	
Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus	8 000 000 € (1)		
Dont :			
• Dommages faute inexcusable	3 500 000 €	• Décès	8 000 € (2)
• Dommages matériels	8 000 000 €	• IPP/IPT	40 000 € (2)
• Dommages immatériels consécutifs	6 000 000 €	• FMP	5 000 € / sinistre
• Dommages immatériels non consécutifs	1 600 000 € / an		Frais réel en complément du RO
• Dommages par intoxication alimentaire	8 000 000 €	• Lunetterie	
• Dommage pollution environnement	1 600 000 €	Par paire de lunettes (bris accidentel)	400 €
• Tout dommage aux biens confiés	150 000 €	• Dont verres	140 €
• Tout dommage matériel aux biens des préposés	10 000 €	• Par lentille (perte)	104 €
• Responsabilité civile dépositaire	100 000 €	• Autres prothèses	208 €
• Responsabilité civile après livraison	3 000 000 €	Frais de recherche et de secours	
dont frais de retrait	1 500 000 €	• transport rapatriement	Frais réel maxi 8 000 €
• Défense et recours	50 000 €	• Assistance psychologique	2,5 fois l'indices-en complément du RO et dans la limite des frais réels
Franchise : NEANT sauf :			
- Dommages matériels aux biens des préposés	50 €		
- Responsabilité civile dépositaire et dommages aux biens confiés	200 €		
- Dommages immatériels non consécutifs : 10% ...	< 750 € et 3000 € >		

Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
Option Complémentaire
RESPONSABILITE CIVILE ET GARANTIES DES MOINS DE 4 ANS

30,00 €

AVANTAGE DE L’AFFILIATION

ASSURANCE DES LOCAUX

Offre complémentaire

Ce bulletin de souscription ne concerne que les structures affiliées situées sur le territoire métropolitain.

Les garanties sont accordée suivant les textes et tableaux de garanties des CG 353 MMA PRO association. Ces textes sont disponibles sur la page : [textes des contrats d’assurance](#). Franchise Générale de 200 €

Les présentes garanties s’exercent France entière à l’exception des DOM

4.1. Biens garantis

Le mobilier, le matériel et les marchandises situées dans les locaux désignés au bulletin d'adhésion.
Les bâtiments désignés au bulletin d'adhésion (ou les risques locatifs)

4.2. Événements assurés au contrat

Incendie et risques associés,
Dégâts des eaux,
Vol par effraction et vandalisme,
Catastrophes naturelles,
Dommages électriques,
Bris de glaces (accordé seulement avec l'assurance des bâtiments).

Tarifs MMA Garantie 12500 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
100 M ²	285 €	30 à 74	A	215 €
100 M ²	285 €	75 à 119	B	208 €
100 M ²	285 €	120 à 164	C	200 €
100 M ²	285 €	165 à 210	D	195 €
100 M ²	285 €	> à 210	E	190 €

Tarifs MMA Garantie 25000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
200 M ²	380 €	30 à 74	A	310 €
200 M ²	380 €	75 à 119	B	300 €
200 M ²	380 €	120 à 164	C	290 €
200 M ²	380 €	165 à 210	D	280 €
200 M ²	380 €	> à 210	E	270 €

Tarifs MMA Garantie 37500 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
300 M ²	450 €	30 à 74	A	380 €
300 M ²	450 €	75 à 119	B	370 €
300 M ²	450 €	120 à 164	C	360 €
300 M ²	450 €	165 à 210	D	350 €
300 M ²	450 €	> à 210	E	340 €

Tarifs MMA Garantie 50000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
400 M ²	495 €	30 à 74	A	425 €
400 M ²	495 €	75 à 119	B	413 €
400 M ²	495 €	120 à 164	C	401 €
400 M ²	495 €	165 à 210	D	385 €
400 M ²	495 €	> à 210	E	371 €

Tarifs MMA Garantie 62500 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées
500 M ²	550 €	30 à 74	A	480 €
500 M ²	550 €	75 à 119	B	465 €
500 M ²	550 €	120 à 164	C	450 €
500 M ²	550 €	165 à 210	D	437 €
500 M ²	550 €	> à 210	E	423 €



AVANTAGE DE L’AFFILIATION ANNULATION DE MANIFESTATIONS

Option complémentaire

Garantie annulation :

Cette garantie permet de vous prémunir contre l’annulation de votre manifestation due à un évènement imprévisible, les MMA remboursent les sommes préalablement engagées pour l’organisation. (Réservations de salle, location de matériels...)

Evènements garantis :

Intempéries ou conditions atmosphériques rendant impossible ou dangereuse la tenue de la manifestation ou son organisation, perte d’autorisation administrative, émeutes, manifestations, carence d’un fournisseur, épidémie, accident endeuillant la manifestation, destruction du site, terrorisme ou attentat, destruction accidentelle ou indisponibilité du matériel, grèves extérieures.

Le texte complet des conditions de garanties est disponible sur la page : [Textes des contrats d’assurance](#)

La cotisation est forfaitaire, en fonction du budget global de la manifestation : Pour une manifestation dans un lieu couvert ou scène fermée sur 3 cotés

Tarifs MMA Garantie 5000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
250 €	330 €	30 à 74	A	200 €	280 €
250 €	330 €	75 à 119	B	175 €	255 €
250 €	330 €	120 à 164	C	150 €	230 €
250 €	330 €	165 à 210	D	125 €	205 €
250 €	330 €	> à 210	E	100 €	180 €

Tarifs MMA Garantie 10000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
350 €	510 €	30 à 74	A	300 €	460 €
350 €	510 €	75 à 119	B	275 €	435 €
350 €	510 €	120 à 164	C	250 €	410 €
350 €	510 €	165 à 210	D	225 €	385 €
350 €	510 €	> à 210	E	200 €	360 €

Tarifs MMA Garantie 15000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
450 €	700 €	30 à 74	A	400 €	650 €
450 €	700 €	75 à 119	B	375 €	625 €
450 €	700 €	120 à 164	C	350 €	600 €
450 €	700 €	165 à 210	D	325 €	575 €
450 €	700 €	> à 210	E	300 €	550 €

Tarifs MMA Garantie 20000 €		Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées	
LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL			LIEU OU SCENE COUVERTE 3 COTES	PLEIN AIR TOTAL
550 €	870 €	30 à 74	A	500 €	820 €
550 €	870 €	75 à 119	B	475 €	795 €
550 €	870 €	120 à 164	C	450 €	770 €
550 €	870 €	165 à 210	D	425 €	745 €
550 €	870 €	> à 210	E	400 €	720 €



AVANTAGE DE L’AFFILIATION GARANTIE TOUS RISQUES MATERIELS Offre complémentaire

Votre association organise un spectacle :

Vous avez accès à des conditions exceptionnelles pour couvrir les matériels de scène que vous louez ou empruntez : <http://assurance-toulouse.eu/ffd>

Majoration pour spectacle en extérieur : + 200 €

Cette garantie permet de couvrir les matériels de scène, sono, éclairage etc... que vous utilisez pour vos manifestations, qu'ils soient prêtés ou loués.

Le Vol n'est garanti qu'avec effraction d'un local ou d'un véhicule.

Les Tentes, Barnums, chapiteaux sont exclus, de même que la casse des objets fragiles. Pour une garantie maximale de 5 jours

Franchise toujours déduite de 1 % minimum 200€ -Franchise Vol de 2 % des garanties minimum 400€ compris transport et déchargement

Ces garanties ne concernent que les structures et associations affiliées situées sur le territoire métropolitain

Tarif MMA	Garantie 10 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
280 €		30 à 74	A	230 €
280 €		75 à 119	B	205 €
280 €		120 à 164	C	180 €
280 €		165 à 210	D	155 €
280 €		> à 210	E	130 €

Tarif MMA	Garantie 20 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
320 €		30 à 74	A	270 €
320 €		75 à 119	B	245 €
320 €		120 à 164	C	220 €
320 €		165 à 210	D	195 €
320 €		> à 210	E	170 €

Tarif MMA	Garantie 30 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
360 €		30 à 74	A	310 €
360 €		75 à 119	B	285 €
360 €		120 à 164	C	260 €
360 €		165 à 210	D	235 €
360 €		> à 210	E	210 €

Tarif MMA	Garantie 30 000 €	Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées
410 €		30 à 74	A	360 €
410 €		75 à 119	B	335 €
410 €		120 à 164	C	310 €
410 €		165 à 210	D	285 €
410 €		> à 210	E	260 €



AVANTAGE DE L’AFFILIATION

Couverture SACEM



Dans le cadre des cours de danse

Vous êtes dispensé des formalités de déclaration au titre des droits d'auteur pour l'utilisation musicale dans vos cours de danse.

Dans le cadre des stages

Vous bénéficiez d'un tarif journalier préférentiel lié au nombre de licences de votre structure allant de 20 € / jour à 50 € / jour au titre de la rémunération des droits d'auteur pour l'utilisation de musiques dans vos stages de danse.

Tarifs SACEM Hors FFDanse	Licences	Bouquets	Tarif FFDanse Structures Affiliées
50 €	30 à 74	A	40 €
50 €	75 à 119	B	35 €
50 €	120 à 164	C	30 €
50 €	165 à 210	D	25 €
50 €	> à 210	E	20 €



AVANTAGE DE L’AFFILIATION

OFFRE BASICOMPTA

GESTION DE VOTRE STRUCTURE



La comptabilité ... pour quoi faire ?

La comptabilité pourrait uniquement être vue comme un système d’enregistrement des opérations réalisées par l’association et vécue comme une contrainte, répétée chaque année... Mais elle est surtout un outil de contrôle et un

puissant outil de gestion et de valorisation des activités de l’association, tant pour ses dirigeants que pour ses partenaires externes.

Elle permet une anticipation et une réflexion sur la santé financière de la structure et s’avère être un gage de transparence vis-à-vis des partenaires et des financeurs. ...



Tarifs FFD Basicompta			Licences	Bouquets	Tarifs FFDanse pour les Structures Affiliées		
Accès	Formation	Accompagnement tarif horaire			Accès	Formation	Accompagnement tarif horaire / 1er heure gratuite
25 €	30 €	25 €	30 à 74	A	Offert	30 €	25 €
25 €	30 €	25 €	75 à 119	B	Offert	25 €	20 €
25 €	30 €	25 €	120 à 164	C	Offert	20 €	15 €
25 €	30 €	25 €	165 à 210	D	Offert	Offert	Offert
25 €	30 €	25 €	> à 210	E	Offert	Offert	Offert



Comment profiter de la réduction offerte par la Fédération Française de Danse ?

1/ Demandez votre code promo

Envoyez un mail à ffdanse@assoconnect.com, précisez le nom de votre club et le nombre de licenciés

2/ Créez votre plateforme

Si ce n'est pas encore fait, rendez-vous sur : [creation-plateforme](#).

3/ Abonnez-vous

Depuis la plateforme que vous avez créée, cliquez sur le bouton "S'abonner" dans le menu à gauche.

4/ Choisissez votre formule

Choisissez votre formule d'abonnement en fonction de la taille de votre association

5/ Entrez votre code promo

Dans la section de droite "Récapitulatif" - "Vous avez un code promotionnel ?"

Tarifs Assoconnect				Tarifs FFDanse pour les Structures affiliées			
19 €	29 €	55 €	99 €	14 €	16 €	16 €	22 €
Nombre de personnes				Nombre de personnes			
50	250	1000	2000	10 à 30	30 à 50	50 à 100	100 à 250
Nombre de Mails par mois				Nombre de Mails par mois			
1000	2000	5000	7000	1000	1000	2000	2000

La Licence : Quels Avantages ?

La licence s'adresse aux danseuses et danseurs pratiquants, élèves de vos écoles, clubs et associations. C'est leur pass d'accès aux activités FFDanse : elle leur fournit de nombreux avantages sur un an – assurance dans leur pratique, accès aux manifestations, réductions partenaires, ...

LA PROTECTION DU LICENCIÉ

Se protéger lorsqu'on danse est incontournable ! L'assurance responsabilité civile ne couvre pas le danseur s'il se blesse dans le cadre de sa pratique. La licence FFDanse garantit, elle, une protection adaptée du danseur :

- **Garanties accidents corporels** : prise en charge des soins (pharmacie, lunettes, dents, ...) et garanties prévoyance supérieures aux exigences légales.
- **Garantie assistance** : une assistance complète valable dans le monde entier pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFDanse.
- **Pour aller plus loin : une option complémentaire à 8€ / an** qui augmente les garanties ci-dessus, vous fait bénéficier de garanties d'ostéopathie, ...

ACCÈS AUX MANIFESTATIONS

La licence FFDanse est votre pass d'accès à l'ensemble des activités fédérales - stages, festivals, concours et compétitions :

- **La compétition** : délégataire du Ministère chargé des sports, la FFDanse est la seule fédération de danse en France qui organise des compétitions officielles homologuées et délivre les titres de champions de France. Votre licence vous donne accès à ces championnats.
- **Stages et formation** : nos licenciés peuvent s'inscrire à des **formations certifiantes FFDanse**. Nos objectifs : conseiller les licenciés, assurer une pratique sûre et de qualité, permettre de **se perfectionner et se professionnaliser**.

LES PRIVILÈGES PARTENAIRES

Les licenciés FFDanse bénéficient de réductions et d'offres promotionnelles régulières auprès de nos partenaires

INTÉGRER LA COMMUNAUTÉ FFDANSE

Participez à la vie fédérale. La FFDanse réunit des danseurs de tous horizons autour d'une passion commune pour la danse. C'est le contexte idéal pour développer un lien social, au-delà de la simple pratique d'une activité. Vous y rencontrerez des bénévoles engagés, dans une ambiance volontaire et bienveillante.

Quels sont les types de licences et combien coûtent-elles ?

Je danse pour le loisir :

- **licence A | 19€.**

Je fais de la compétition :

- **Licence B | 21€** - participant aux manifestations majeures ou officielles pour les disciplines artistique, pole dance, danse historique, hip-hop / breaking, salsa - bachata - kizomba, séries F country & lines et latines & standards.
- **Licence C | 38€** - compétiteur national pour les disciplines country & line, latines & standards, rock & disciplines associées.
- **Licence D | 50€** - compétiteur mondial.



Garanties de base de votre licence

1.7 TABLEAU DES GARANTIES DE BASE DE VOTRE LICENCE: (en + des garanties Responsabilité Civile)

NATURE DES GARANTIES	GARANTIES PAR SINISTRE	NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE
Décès	15 000 € (2)	<p><u>ASSISTANCE VOYAGE</u> (franchise 50km)</p> <p>Assistance médicale</p> <p>Transport jusqu'au centre médical</p> <p>Rapatriement ou transport sanitaire</p> <p>Transport d'un membre de la famille</p> <p>sauf frais d'hébergement</p> <p>Rapatriement du corps</p> <p>Frais d'envoi de médicaments</p> <p>Soins médicaux à l'étranger</p> <p>Prolongation de séjour à l'hôtel</p> <p>Avance de fonds à l'étranger</p> <p>Assistance juridique à l'étranger</p> <p>Aide en cas de pertes de documents</p> <p>Caution pénale</p> <p>GARANTIE ANNULATION DE SEJOUR</p> <p>Frais d'annulation de séjours</p> <p>Frais d'interruption de séjours</p> <p>Assurance bagages et objet personnel.....</p>	<p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>80 € par nuit maxi 10 nuits</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>5400 €</p> <p>80 € par nuit maxi 10 nuits</p> <p>500 €</p> <p>Remboursement des frais d'avocat maxi 1500 €</p> <p>Garantie 15 000 €</p> <p>POUR LES COMPETITEURS</p> <p>80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €</p> <p>80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €</p> <p>1000 €</p> <p>Franchise 10% Mini 30 €</p>
IPP/IPT	80 000 € (2)		
ITT/ITP	10 €/j maxi 365 jours (*)		
FMP	Frais réel en complément du RO maxi 8 000 €/sinistre		
Lunetterie			
par paire de lunettes (bris accidentel)	400 €		
Dont verres	140 €		
Par lentille (perte)	104 €		
Prothèses dentaires			
Par dent brisée	500 €		
par bris de prothèse existante (bris accidentel)	700 €		
Autres Prothèses	208 €		
Frais de recherche Et Rapatriement	8000 € Frais réels Maxi		
Reconstitution de l'image	5200 €		
Assistance psychologique	2,5 fois l'indice en complément du RO et dans la limite des frais réels		
Frais de rattrapage scolaire	2080 €		
Franchise : ITT / ITP	3 Jours		

1) Les dommages corporels résultant de l'utilisation ou du déplacement d'un véhicule terrestre à moteur sont accordés sans limitation.
2) En cas de sinistre collectif : maximum 1 600 000 €

Tarifs FFDanse		
Titre découverte	Validité 5 Jours, Stage et Formation	5,00 €
Licence A	Loisir	19,00 €
Licence B	Rencontres Chorégraphiques, Compétitions F	21,00 €
Licence C	Compétiteur National	38,00 €
Licence D	Compétiteur Mondial	50,00 €



LES AVANTAGES DE LA LICENCE

Garanties de base de votre licence

Option complémentaire à 8 €

Des garanties accidents corporelles complètes :

Des garanties remboursements de soins :

Frais de soins à concurrence des frais réels. (En complément du RO)

Y compris pharmacie ou accessoires non remboursés par la Sécurité Sociale

Lunettes : 400 € à concurrence des frais réels

Prothèses dentaires : de 300 € à 600 € à concurrence des frais réels.

Frais de rattrapage scolaire pour les élèves.

Des garanties Prévoyances supérieures aux exigences légales :

Invalidité Permanente : 80 000 €

Décès toutes causes 15 000 €

ITT : 10 €/ jour (maxi 365 j)

Une garantie Assistance complète, valable dans le monde entier

Pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFD

Avec des garanties Frais de Soins à l'étranger très étendues. (Jusqu'à 5400 €)

Transports et rapatriement sans limitation de somme Caution pénale à hauteur de 15 000 €.

Et toutes les garanties classiques de l'assistance.

Une option pour aller plus loin : (pour 8 € par an)

Pour souscrire des garanties Indemnités Journalières supérieures 50€/jour (maxi 365 j)

Pour bénéficier de garanties d'Ostéopathie suite à accident 500 €

Pour porter la garantie « lunettes » à 600 €.

Pour porter la garantie « prothèses dentaires » à 500€ par dent.

Pour couvrir les frais et appareillages non remboursés par la SS.

Tarifs MMA Option Complémentaire hors FFD

40,00 €

Tarifs FFDanse pour les Licenciés

8,00 €



Des garanties accidents corporelles complètes :

- Des garanties remboursements de soins
- Des garanties Prévoyances supérieures aux exigences légales :
- Une garantie Assistance complète, valable dans le monde entier
- Une option pour aller plus loin : (pour 8 € par an)

1.7. TABLEAU DES GARANTIES DE VOTRE LICENCE avec souscription de l'option complémentaire			
NATURE DES GARANTIES	GARANTIES PAR SINISTRE	NATURE DES GARANTIES	MONTANT DES GARANTIES PAR SINISTRE
Décès	15 000 € (2)	<p><u>ASSISTANCE VOYAGE</u> (franchise 50km)</p> <p>Assistance médicale</p> <p>Transport jusqu'au centre médical</p> <p>Rapatriement ou transport sanitaire</p> <p>Transport d'un membre de la famille</p> <p>sauf frais d'hébergement</p> <p>Rapatriement du corps</p> <p>Frais d'envoi de médicaments</p> <p>Soins médicaux à l'étranger</p> <p>Prolongation de séjour à l'hôtel</p> <p>Avance de fonds à l'étranger</p> <p>Assistance juridique à l'étranger</p> <p>Aide en cas de pertes de documents</p> <p>Caution pénale</p> <p>GARANTIE ANNULATION DE SEJOUR</p> <p>Frais d'annulation de séjours</p> <p>Frais d'interruption de séjours</p> <p>Assurance bagages et objet personnel.....</p>	<p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>80 € par nuit maxi 10 nuits</p> <p>Frais réels</p> <p>Frais réels</p> <p>5400 €</p> <p>80 € par nuit maxi 10 nuits</p> <p>500 €</p> <p>Remboursement des frais d'avocat maxi 1500 €</p> <p>Garantie 15 000 €</p> <p>POUR LES COMPETITEURS</p> <p>80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €</p> <p>80% des sommes restant à charge maxi 4 000 €</p> <p>1000 €</p> <p>Franchise 10% Mini 30 €</p>
IPP/IPT	80 000 € (2)		
ITT/ITP	50 €/j maxi 365 jours (*)		
FMP	Frais réel en complément du RO maxi 8 000 €/sinistre		
Lunetterie			
par paire de lunettes (bris accidentel)	600 €		
Dont verres	140 €		
Par lentille (perte)	104 €		
Prothèses dentaires			
Par dent brisée	500 €		
par bris de prothèse existante (bris accidentel)	700 €		
Autres Prothèses	208 €		
Ostéopathie	500 €		
Frais de recherche Et Rapatriement	8000 € Frais réels Maxi		
Appareillage non remboursé	2000 € Maxi 200 € / Art.		
Reconstitution de l'image	5200 €		
Assistance psychologique	2,5 fois l'indice en complément du RO et dans la limite des frais réels		
Frais de rattrapage scolaire	2080 €		
Franchise : ITT/ITP	3 Jours		

Tarifs MMA Option Complémentaire hors FFD	Tarifs FFDanse pour les Licenciés
40,00 €	8,00 €



AVANTAGE DE LA LICENCE

RESPONSABILITE CIVILE PERSONNELLE DES ENSEIGNANTS ET ANIMATEURS DE DANSE

Contrat n° 110.729.980

Ce contrat est réservé aux professeurs affiliés à la Fédération Française de Danse pour la saison 2020-2021

Madame, Monsieur,

Votre responsabilité est garantie par votre licence pendant le temps d'activité au service d'une école, association affiliée à la Fédération Française de Danse.

Ce n'est pas le cas lorsque vous donnez des leçons hors du cadre fédéral.

Afin de vous accompagner dans la totalité de vos activités, la Fédération a souscrit auprès des MMA un contrat simple, conforme aux dispositions de la loi sur le sport, adapté à votre situation (voir à suivre les garanties). Votre responsabilité civile ainsi que celle des personnes que vous encadrez sera ainsi assurée.

Tarifs MMA Option Complémentaire 140,00 €	Tarifs FFDanse pour les Enseignants Licenciés 60,00 €
--	--

AVANTAGE AFFILIATION ET LICENCIES

Réductions sur les Formations proposées au catalogue FFDANSE

Formations éligibles:

- Stages pour les enseignants
- Formation CFID 1
- Formation CFID 2 (Formule Complète)
- Formation CFID 2 (Formule Module de 8h)
- Formation CFID 2 (Formule Module de 16h)

D'autres Formations éligibles aux bouquets à l'étude vous seront proposés prochainement

Tranches de Licences	Bouquets	% de réduction applicables sur la Formation pour les structures affiliées NON LABELLISEES	Nombre Formations éligibles aux bouquets par saison pour les structures affiliées NON LABELLISEES	% de réduction applicables sur la Formation pour les structures affiliées LABELLISEES	Nombre Formations éligibles aux bouquets par saison pour les structures affiliées LABELLISEES
10 à 29		0%	0	0%	0
30 à 74	A	8%	1	14%	2
75 à 119	B	10%	2	18%	3
120 à 164	C	12%	2	22%	3
165 à 210	D	14%	2	26%	3
> à 210	E	16%	3	30%	4

AVANTAGE DE L’AFFILIATION PARCOURS FORMATION CFID 1

Le Certificat Fédéral d’Initiateur de Danse (CFID 1) est destiné aux licenciés qui souhaitent faire découvrir les bases de leur discipline à un public de débutants.

Il est ouvert aux candidats de toutes les disciplines hormis le Jazz, le classique et le contemporain (voir réglementation DE).

Cette formation de 25h se déroule sur deux week-ends, non consécutifs, et garantit aux candidats un premier niveau de compétences, et de reconnaissance officielle des acquis.

Le CFID est une formation transversale, abordant des concepts théoriques et non techniques.

Conditions d’admission : Être licencié – Majeur (à la certification) – Titulaire du PSC1 (ou dans l’année)

Contenu :

- Organisation du Sport en France et présentation de la Fédération Française de Danse
A partir de 2021 : Présentation Fédérale & Règlementation en amont en distanciel, afin de préparer au mieux le présentiel.
- Administratif et réglementation
- Les caractéristiques des publics de l’initiation de Danse
- Les notions de sécurité
- Comment préparer une action d’initiation de Danse
- Dégager les étapes essentielles d’une séance d’animation dansée
- Présentation d’une grille de séance type

Certification :

- Les épreuves de certification se déroulent en deux étapes : une partie théorique et une partie pratique.
- Partie théorique : Présenter devant un jury, un dossier pédagogique
Partie pratique : Proposer une initiation d’une quinzaine de minutes

Inscription : non éligible aux bouquets : 90 €

Positionnement Formation Certification éligibles aux bouquets : 400 €

Coût Positionnement, Formation et Certification	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labellisées			Structures Labellisées		
			% de réduction applicables sur la Formation et la Certification	Tarif réduit sur le Positionnement, la formation et la certification	Coût Total du CFID 1 avec Inscription (90€)	% de réduction applicables sur la Formation et la Certification	Tarif réduit sur le Positionnement, la formation et la certification	Coût Total du CFID 1 avec Inscription (90€)
400 €	10 à 29		0%	400 €	490 €	0%	400 €	490 €
400 €	30 à 74	A	8%	368 €	458 €	14%	344 €	434 €
400 €	75 à 119	B	10%	360 €	450 €	18%	328 €	418 €
400 €	120 à 164	C	12%	352 €	442 €	22%	312 €	402 €
400 €	165 à 210	D	14%	344 €	434 €	26%	296 €	386 €
400 €	> à 210	E	16%	336 €	426 €	30%	280 €	370 €

AVANTAGE DE L’AFFILIATION

PARCOURS FORMATION

Certificat Fédéral d'Instructeur de Danse (CFID 2).

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.

Ce diplôme professionnalisant est classé au niveau IV (niveau bac professionnel ou BPJEPS).

Conditions d'admission :

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Néanmoins, l'obtention de son diplôme est conditionnée par la validation d'un examen technique de niveau supérieur. Il devra également produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Récapitulatif des conditions d'admission :

- Etre licencié à la FFDanse - majeur
- Etre titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Avoir un PSC1 à jour de 2 ans (ou recyclage)

Module :

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures. Une session complète de formation au CFID peut durer entre un an et demi et deux ans. Les modules peuvent être organisés. Chaque module est également accessible en candidat libre pour tous les licenciés intéressés par les thématiques proposées.

Module 1 : Connaissance du corps et de son fonctionnement - 16h

- Objectif : Acquérir les connaissances relatives à la sécurité physique, nécessaires à l'encadrement de groupe.

Module 2 : Musique et sonorisation - 16h

- Objectif : Obtenir les connaissances musicales nécessaires et adaptées au niveau d'élèves intermédiaires. Obtenir les connaissances techniques de sonorisation nécessaires à la tenue d'un cours.

Module 3 : Pédagogie et organisation de cours - 16h

- Objectifs : Savoir organiser un cours et acquérir les bases pédagogiques indispensables à la transmission de connaissances.

Module 4 : Communication - 8h

- Objectifs : Acquérir les bases nécessaires de la communication pour la gestion de groupes et la transmission de connaissances.

Module 5 : La Fédération Française de Danse - Administration et démarches - 8h

- Objectifs : Obtenir toutes les informations relatives à la FFDanse et aux avantages de l'affiliation. Obtenir les informations nécessaires à la réalisation des démarches administratives de structures.

Module 6 : Danse Inclusive-Adaptée-Handicap - 8h

- Objectifs : Aborder les questions relatives au handicap dans la danse et à la danse inclusive à proprement parler. Connaître les attitudes à adopter concernant le handicap en danse. Savoir adapter ses cours en fonction des handicaps.

Module 7 : Sport Santé-Danse - 8h

- Objectifs : Connaître les réglementations relatives au sport santé et comment adapter ses cours en fonction.

Module 8 : Gestion et appréhension des séances - 16h

- Objectifs : Connaître les différents publics et savoir adapter son cours en fonction de leurs spécificités.

Certification : Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation du dossier pédagogique

Inscription et Certification Non éligible aux bouquets: 330 €

Formation éligible aux bouquets: 1270 €

Coût Formation	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labellisées			Structures Labellisées		
			% de réduction applicables sur la Formation	Tarif réduit sur la formation	Coût Total du CFID 2 avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)	% de réduction applicables sur la Formation	Tarif réduit sur la formation	Coût Total du CFID 2 avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)
1 270 €	10 à 29		0%	1 270 €	1 600 €	0%	1 270 €	1 600 €
1 270 €	30 à 74	A	8%	1 168 €	1 498 €	14%	1 092 €	1 422 €
1 270 €	75 à 119	B	10%	1 143 €	1 473 €	18%	1 041 €	1 371 €
1 270 €	120 à 164	C	12%	1 118 €	1 448 €	22%	991 €	1 321 €
1 270 €	165 à 210	D	14%	1 092 €	1 422 €	26%	940 €	1 270 €
1 270 €	> à 210	E	16%	1 067 €	1 397 €	30%	889 €	1 219 €

Certificat Fédéral d'Instructeur de Danse (CFID 2).

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.

Ce diplôme professionnalisant est classé au niveau IV (niveau bac professionnel ou BPJEPS).

Conditions d'admission :

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Néanmoins, l'obtention de son diplôme est conditionnée par la validation d'un examen technique de niveau supérieur. Il devra également produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Récapitulatif des conditions d'admission :

- Etre licencié à la FFDanse - majeur
- Etre titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Avoir un PSC1 à jour de 2 ans (ou recyclage)

Module :

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures. Une session complète de formation au CFID peut durer entre un an et demi et deux ans. Les modules peuvent être organisés. Chaque module est également accessible en candidat libre pour tous les licenciés intéressés par les thématiques proposées.

Module 4 : Communication - 8h

- Objectifs : Acquérir les bases nécessaires de la communication pour la gestion de groupes et la transmission de connaissances.

Module 5 : La Fédération Française de Danse - Administration et démarches - 8h

- Objectifs : Obtenir toutes les informations relatives à la FFDanse et aux avantages de l'affiliation. Obtenir les informations nécessaires à la réalisation des démarches administratives de structures.

Module 6 : Danse Inclusive-Adaptée-Handicap - 8h

- Objectifs : Aborder les questions relatives au handicap dans la danse et à la danse inclusive à proprement parler. Connaître les attitudes à adopter concernant le handicap en danse. Savoir adapter ses cours en fonction des handicaps.

Module 7 : Sport Santé-Danse - 8h

- Objectifs : Connaître les réglementations relatives au sport santé et comment adapter ses cours en fonction.

Certification : Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation du dossier pédagogique

Inscription + Certification Non éligible aux bouquets: 330 € (Coût unique pour l'ensemble des Modules)

Module de 8h de Formation éligible aux bouquets: 160 €

Coût Formation	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labellisées			Structures Labellisées		
			% de réduction applicables sur le module de 8h de Formation	Tarif réduit sur le module de 8h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 8h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)	% de réduction applicables sur le module de 8h de Formation	Tarif réduit sur le module de 8h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 8h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)
160 €	10 à 29		0%	160 €	490 €	0%	160 €	490 €
160 €	30 à 74	A	8%	147 €	477 €	14%	138 €	468 €
160 €	75 à 119	B	10%	144 €	474 €	18%	131 €	461 €
160 €	120 à 164	C	12%	141 €	471 €	22%	125 €	455 €
160 €	165 à 210	D	14%	138 €	468 €	26%	118 €	448 €
160 €	> à 210	E	16%	134 €	464 €	30%	112 €	442 €

CFID 2 «PAR MODULE DE 16h»

Certificat Fédéral d'Instructeur de Danse (CFID 2).

Ce diplôme est destiné aux licenciés ayant validé le niveau d'Initiateur fédéral (CFID 1) et souhaitant obtenir un niveau supérieur de qualification ainsi qu'une reconnaissance de leurs compétences d'instructeur.

Ce diplôme professionnalisant est classé au niveau IV (niveau bac professionnel ou BPJEPS).

Conditions d'admission :

Tout candidat titulaire du CFID 1, obtenu en présentiel ou en Reconnaissance d'Acquis d'Expérience (RAE), pourra entrer en formation. Néanmoins, l'obtention de son diplôme est conditionnée par la validation d'un examen technique de niveau supérieur. Il devra également produire une attestation de sa structure justifiant d'un minimum d'un an d'enseignement.

Récapitulatif des conditions d'admission :

- Etre licencié à la FFDanse - majeur
- Etre titulaire du CFID 1
- Fournir un justificatif prouvant un an de pratique d'enseignement
- Avoir un PSC1 à jour de 2 ans (ou recyclage)

Module :

La formation au CFID 2 est construite en huit modules de 8 ou 16 heures, répartis sur six week-ends, soit un total de 96 heures. Une session complète de formation au CFID peut durer entre un an et demi et deux ans. Les modules peuvent être organisés. Chaque module est également accessible en candidat libre pour tous les licenciés intéressés par les thématiques proposées.

Module 1 : Connaissance du corps et de son fonctionnement - 16h

- Objectif : Acquérir les connaissances relatives à la sécurité physique, nécessaires à l'encadrement de groupe.

Module 2 : Musique et sonorisation - 16h

- Objectif : Obtenir les connaissances musicales nécessaires et adaptées au niveau d'élèves intermédiaires. Obtenir les connaissances techniques de sonorisation nécessaires à la tenue d'un cours.

Module 3 : Pédagogie et organisation de cours - 16h

- Objectifs : Savoir organiser un cours et acquérir les bases pédagogiques indispensables à la transmission de connaissances.

Module 8 : Gestion et appréhension des séances - 16h

- Objectifs : Connaître les différents publics et savoir adapter son cours en fonction de leurs spécificités.

Certification : Trois épreuves constituent la certification du CFID 2 :

- un QCM à la fin de chaque module
- un dossier pédagogique à présenter devant un jury
- une vidéo d'une vingtaine de minutes, présentant un cours reprenant les principes vus en formation, à envoyer avant la présentation du dossier pédagogique

Inscription + Certification Non éligible aux bouquets : 330 € (Coût unique pour l'ensemble des Modules)

Module de 16 h de Formation éligible aux bouquets: 210 €

Coût du module de 16h de Formation	Tranches de Licences	Bouquets	Structures Non Labellisées			Structures Labellisées		
			% de réduction applicables sur le module de 16h de Formation	Tarif réduit sur le module de 16h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 16h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)	% de réduction applicables sur le module de 16h de Formation	Tarif réduit sur le module de 16h formation	Coût Total du CFID 2 par module de 16h avec Inscription (130 €) et Certification (200 €)
210 €	10 à 29		0%	210 €	540 €	0%	210 €	540 €
210 €	30 à 74	A	8%	193 €	523 €	14%	181 €	511 €
210 €	75 à 119	B	10%	189 €	519 €	18%	172 €	502 €
210 €	120 à 164	C	12%	185 €	515 €	22%	164 €	494 €
210 €	165 à 210	D	14%	181 €	511 €	26%	155 €	485 €
210 €	> à 210	E	16%	176 €	506 €	30%	147 €	477 €

Les partenaires textiles et cosmétiques



Créés à l'origine pour les maquilleurs pro à la recherche de produits Infaillibles en toutes circonstances le partenariat avec MAKE UP FOR EVER est l'occasion pour tous les licenciés d'évoluer avec un maquillage impeccable et longue tenue, à la hauteur de la technicité de votre discipline.

Licences A, B, C et D, 40% de réduction

Sur tous les produits Make Up For Ever

Téléchargez le tutoriel sur le site internet de la FFDanse



Tenues et Chaussures de danse. **Remise de 10 %**, réservé aux licenciés FFDanse, en boutique uniquement. www.swingandstep.net

Sur présentation de la licence.



Boutique en ligne d'articles de danse, **moins 10%** sur site et en boutique, offre réservée exclusivement aux licenciés et structures affiliées FFDanse. www.dansea.fr

Code d'identification disponible à communication@ffdanse.fr



Atelier de stylisme, tenues latines et standards à Paris - **moins 20%** sur tenues en stock et **moins 10%** sur le sur-mesure en boutique uniquement. www.acapulco-paradiso.com

Sur présentation de la licence.



Partenaire des clubs sportifs Leader dans le sport en salle Vêtements personnalisables

Panzeri est une marque de vêtements de sports. Sa fabrication italienne et son coton 100% naturel en font les atouts majeurs de ses produits. Le partenariat avec la FFDanse vous donne droit à une remise de

10% grâce au code DANSE2020 sur tout le site www.panzeri.fr.